MATINALE DU CEPS – 8 SEPTEMBRE 2022

M. MULUKU SOULEYMANE TRAORÉ, PRÉSIDENT DE LA GUARANTY TRUST BANK – CÔTE D'IVOIRE

« GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE »

Merci au CEPS de m'offrir à nouveau l'occasion de m'exprimer pour essayer de dresser la synthèse de la matinale qui avait pour objectif de développer le sujet de la gouvernance et du développement en Afrique.

Après une comparaison pertinente entre les potentiels et performances économiques et sociales de la Malaisie et de la Côte d'Ivoire, notamment à travers les indices de développement humain, Monsieur Traoré n'est pas tombé dans le faux dilemme suivant : « pas de démocratie (et donc pas de gouvernance) sans développement » *versus* « pas de développement sans démocratie ».

Pour les pays africains, il est nécessaire de se doter d'une boîte à outils contenant tous les mécanismes institutionnels et politiques – dont un socle de libertés publiques – avant même de s'intéresser à leur développement, c'est-à-dire produire, transformer, créer revenus et emplois et donc enclencher un processus de croissance et de réduction de la pauvreté. Il est complexe de se lancer dans un processus de croissance-développement et générer les bases d'une large transformation sociale sans jeter en même temps les bases d'un système politique avec des principes et mécanismes de bonne gestion des affaires publiques, étant entendu que les performances sont très différentes d'un pays à l'autre.

Dès lors, gouvernance et développement sont deux batailles à mener de front, chacune étant censée se nourrir des progrès de l'autre. Pour autant, l'exposé de Monsieur Traoré n'a laissé transparaître aucun antagonisme entre gouvernance et développement qui sont en fait les deux faces d'une même pièce de monnaie ne pouvant aller l'un sans l'autre dans un processus croisé et autoentretenu.

La Côte d'Ivoire, par exemple, a été le premier pays francophone du continent à avoir compris le danger de se laisser enfermer dans des schémas idéologiques. Elle a mené de front l'exploitation de ses richesses et l'édification d'une nation autour d'idéaux politiques fondés sur une constitution et s'est dotée de mécanismes de régulation.

Bien sûr, tout cela ne s'est pas fait sans embûches et tâtonnements et les évènements politiques des années 2000 ont montré que la devise « Union – Discipline – Travail » n'était pas toujours un rempart face aux rudes épreuves traversées. La Côte d'Ivoire a pris conscience de la fragilité de ses acquis politiques et économiques et de la nécessité de s'engager dans un processus de compromis, vertueux, clair et partagé. Dès lors, la question de la singularité du paysage économique, industriel et financier en Afrique soulève celle, plus large, des inégalités au sein de chaque pays comme des grandes disparités entre pays africains, en dépit de quelques avancées dans l'intégration régionale. Et le couple gouvernance-développement pose inévitablement la question des obstacles et atouts, différente d'un pays à l'autre parmi les 54 que compte le continent africain : pays côtiers avec ouverture sur la mer, forestiers ou sahéliens et donc plus ou moins enclavés au regard de leurs réseaux routiers ; pays richement dotés ou monoproducteurs et disposant de plus ou moins de sources d'énergie pour se diversifier, sachant que la question de l'effondrement des cours des produits de base est depuis longtemps un handicap majeur ; pays fortement peuplés ou pas, avec des défis sanitaires et éducatifs importants ; pays disposant de larges éventails de compétences – clé de la productivité et de l'innovation – ou en retard et dépendants ; pays où l'accès aux besoins de base est développé ou au contraire restreint, avec des difficultés que la crise sanitaire mondiale a révélées, mais aussi avec des capacités de résilience inégales ; pays où l'accès des PME aux banques est aisé et ceux où obtenir un prêt est une longue épreuve qui conduit parfois à recourir à des systèmes de microfinance prédateurs ; pays confrontés aux dégâts de la corruption et du gaspillage, et ceux davantage soucieux de la bonne gestion des affaires publiques ; pays très ouverts sur le reste du monde comme sur le reste de l'Afrique ou plutôt en marge, sachant que la constitution d'un grand marché commun africain est un gage de réussite ; pays dotés de mécanismes politiques, judiciaires et de gouvernance ouverts et performants et ceux en retard voire en régression, en particulier dans le domaine électoral ; et enfin, pays fortement militarisés, voire encore victimes de leurs tensions ethniques et d'autres, plus soucieux des équilibres et de la construction d'une vision apaisée de leur avenir.

Nous l'avons compris : c'est là que la gouvernance publique comme privée doit jouer son rôle pour minimiser l'impact des faiblesses et maximiser celui des atouts. Exercice peu aisé, car aucun pays n'est irrémédiablement condamné à traîner ses obstacles ni assuré de conserver ses atouts. Sans climat de confiance et sans bonne gouvernance, comment réussir à créer les conditions d'une bonne synergie entre les secteurs industriels et financiers et comment produire, transformer et exporter ? La mondialisation, qui ne fait pas de cadeaux, oblige à s'améliorer, à se transformer, à s'adapter pour rester compétitif, sachant que le Nord n'a pas de leçons à donner aux pays du Sud. S'ajoute, évidemment, l'incursion récente dans l'arène politique, économique et sociale de la gouvernance climatique. Fort heureusement, un grand nombre de pays africains, conscients de l'impact des problèmes climatiques adopte une approche saine de la question, par exemple le Gabon ●

Synthèse de William Benichou